

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 10 juillet 2023

L'Eurométropole de Strasbourg soutient les projets d'éco-citoyenneté portés par les associations du territoire

Engagée dans la lutte contre le dérèglement climatique, l'Eurométropole de Strasbourg poursuit son engagement à réduire de moitié le contenu de la poubelle bleue de ses habitants d'ici 2030.

Pour cela, sont reconduits depuis le 1^{er} juillet dernier les appels à projets **Éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté, Objectif Zéro Déchet Zéro Gaspi, Compostage et éco-citoyenneté** pour lesquels l'Eurométropole de Strasbourg alloue un budget global de 245 600 € pour soutenir les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et les projets participant à la réduction et la valorisation des déchets.

Ces appels à projets s'adressent aux associations et aux structures coopératives bénéficiant d'un statut juridique (Société Coopérative et Participative par exemple) dont le siège social est basé en France et qui portent un projet (rencontres, animations, etc.) sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Les projets sont à déposer jusqu'au **10 octobre 2023 inclus** sur le nouveau portail aides.strasbourg.eu et devront être réalisés en 2024.

Pour les appels à projets Éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté et Objectif Zéro Déchet Zéro Gaspi, les structures retenues seront respectivement financées à hauteur de 80% et de 100% dans la limite d'un accompagnement de 10 000 € par structure. À noter qu'un même projet ne pourra pas être financé plus de trois années consécutives ou cumulées. Les futurs lauréats de l'appel à projets Compostage et éco-citoyenneté bénéficieront quant à eux d'un soutien allant jusqu'à 2 000 € par site de compostage collectif et 3 500 € pour les projets portant sur plusieurs sites dont ils sont gestionnaires.

Toutes les informations sur les conditions d'éligibilité, le dépôt et l'instruction des dossiers sont à retrouver sur strasbourg.eu/appel-projets-education-environnement